

Zeitschrift: Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger
Band: 20 (1993)
Heft: 4

Artikel: Votation populaire du 26 septembre : clair et net: 5 x OUI
Autor: Tschanz, Pierre-André
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-912575>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Votation populaire du 26 septembre

Clair et net: 5 x OUI

Les cinq objets des votations fédérales du 26 septembre ont été approuvés à de larges et claires majorités (cf. encadré). La participation a été sensiblement inférieure à celle des derniers scrutins.

Revue de presse

La clarté inhabituelle des résultats de ce scrutin est mise en évidence par le quotidien «**La Suisse**», de Genève: «Le peuple a tranché avec une clarté inhabituelle. C'est la première surprise de ce scrutin. La deuxième, c'est l'attitude totalement progouvernementale d'un peuple volontiers frondeur et peu impressionné par les consignes de vote de ses plus hautes autorités politiques.»

«On aura rarement vu le pays aussi unanime, rangé presque comme un seul homme derrière ses autorités fédérales. Enfin, peut-on dire, un week-end de votations sans fossé, sans clivage propre à menacer, peu ou prou, la cohésion nationale», écrit «**24 Heures**», de Lausanne.

«**Il Giornale del Popolo**», quotidien catholique de Lugano, écrit: «En ce qui concerne le commerce des armes, la Confédération a enfin réussi à se donner

des lois qui sont valables pour tout le pays. Il s'agit là du seul moyen adéquat si l'on veut combattre les abus et mettre fin aux activités des trafiquants et mercenaires, sans pour autant remettre en question les traditions chères aux descendants de Guillaume Tell.»

La «**Berner Tagwacht**» constate que l'Union syndicale suisse (USS) et le parti socialiste, qui combattaient les mesures urgentes dans le domaine de l'assurance-chômage, sont restés loin du seuil espéré de 40% de non. Le quotidien socialiste continue: «Il y a toutefois quelque chose de réjouissant dans ce résultat très net: la défaite de l'USS est aussi celle des patrons. Ceux-ci ne pourront maintenant plus prétendre que le peuple souhaite des restrictions plus sévères en matière d'assurance-chômage, comme eux-mêmes le préconisent. En effet l'apport des non dû aux milieux patronaux est manifestement négligeable.»

L'«**Aargauer Tagblatt**» commente ainsi la ratification du transfert du district bernois de Laufon au demi-canton de Bâle-Campagne: «Il est manifeste que la grande majorité des Suissesses et Suisses ont estimé qu'il était maintenant temps de mettre un point fi-

Résultats du scrutin

Arrêté fédéral contre l'usage abusif d'armes

OUI 1 539 594 (86,3%) -
Tous les cantons
NON 245 114 (13,7%)

Changement de canton du Lauffonnais

OUI 1 189 208 (75,2%) -
Tous les cantons
NON 393 263 (24,8%)

Initiative «1^{er} août»

OUI 1 490 564 (83,8%) -
Tous les cantons
NON 289 041 (16,2%)

Arrêté fédéral urgent en matière de l'assurance-maladie

OUI 1 414 543 (80,6%) -
Tous les cantons
NON 342 521 (19,4%)

Arrêté fédéral urgent en matière de l'assurance-chômage

OUI 1 224 493 (70,4%) -
Tous les cantons
NON 515 010 (29,6%)

Participation: env. 39%

nal à l'affaire interminable du rattachement du Lauffonnais à tel ou tel canton. Sans doute en partant à juste titre de l'idée qu'à présent toutes les voies de droit démocratiques ont été épuisées.»

PAT

L'arrêté fédéral urgent en matière d'assurance-maladie ayant été accepté, les patients devront désormais participer aux frais d'hospitalisation. (Photo: Keystone).



Commentaire

C'est un k.o. que le peuple suisse a infligé aux contestataires le 26 septembre. Comment expliquer autrement le fait que la gauche et l'Union syndicale suisse ne soient même pas parvenues à obtenir 30% d'appuis dans leur lutte contre la réduction des indemnités pour 45 000 chômeurs sans charge de famille! Que moins d'un votant sur cinq ait contesté une taxe de dix francs par jour d'hospitalisation que même le gouvernement, à l'origine, avait combattue! Que les fanatiques du libéralisme en matière de commerce d'armes se retrouvent face à plus de 86% de partisans d'une lutte fédérale contre les abus!

Il faut chercher dans l'absence de solutions d'alternatives crédibles les raisons de ce k.o. Voter non à la diminution de certaines indemnités de chômage

– comme le recommandaient la gauche et les syndicats – c'était dire non également aux mesures contre le chômage de longue durée. Qui rejetait la taxe hospitalière, rejetait du même coup le plafonnement des cotisations. Refuser l'article constitutionnel sur les abus d'armes, c'était accepter le laisser-faire actuel. Le vote sur le transfert du district de Laufon avait valeur d'acte de ratification.

S'ils veulent faire bon poids, les contestataires – de tous bords! – doivent proposer des solutions de rechange; faire preuve d'imagination. Qu'ils prennent exemple sur les Démocrates suisses! Leur initiative pour le 1^{er} août férié a dépassé 80% d'approbation. Il est vrai qu'elle n'a plus rien à voir avec la contestation!

Pierre-André Tschanz